

# Rapport d'activités 2015



## Service Déchets Ménagers

Avril 2016

## Synthèse

L'enquête de satisfaction de début 2015 montre que 91% des habitants de la CAB sont plutôt satisfaits (dont 31% de très satisfaits) de la collecte et du tri des déchets sur leur collectivité.

De nouveaux services mis en place en 2015 avec la collecte des gros encombrants sur rendez-vous, et l'accueil tarifé des professionnels en déchetterie.

18 nouveaux points de regroupement enterrés ont été mis en service dont 14 avec la participation financière de la CAB.

Les tonnages sont à la baisse, y compris le verre et les recyclables.

Les indicateurs financiers montrent l'évolution à la hausse des dépenses et un recul des ventes de matières et des recettes Eco-Emballages.



## Table des matières

Synthèse.....	1
Table des matières.....	1
Compétences et territoire.....	2
Organisation du service .....	3
Fréquences de collecte.....	4
Indicateurs techniques .....	5
Indicateurs financiers.....	15
Faits marquants de l'exercice 2015 .....	17
Perspectives 2016.....	17

## Compétences et territoire

La Communauté de l'Agglomération Belfortaine (CAB) exerce la compétence collecte pour les 33 communes qui la composent, avec environ 96 000 habitants, dont plus de 50 000 sur la ville centre BELFORT.

La compétence traitement a été déléguée au SERTRID, syndicat regroupant les 3 collectivités exerçant la collecte sur le Territoire de Belfort, et gérant l'usine d'incinération et la filière de transfert et traitement des déchets verts. Les indicateurs techniques et financiers du SERTRID sont disponibles sur le site internet [www.sertrid.fr](http://www.sertrid.fr).



Territoire de Belfort



### Chiffres clés

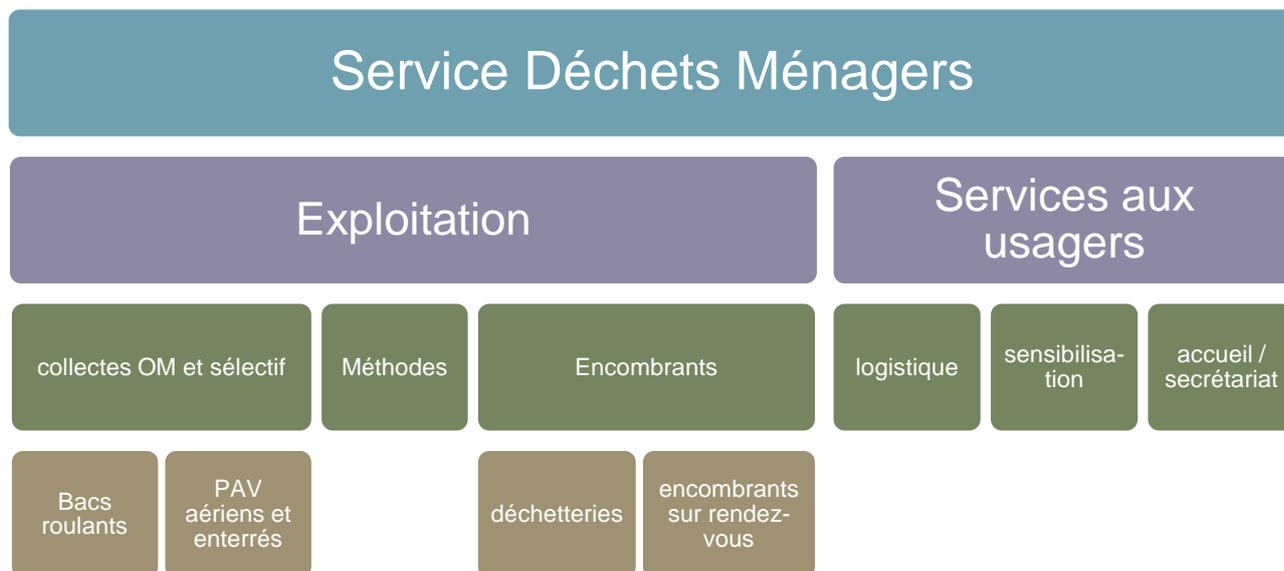
**33 communes**

**96 011 habitants\***

**185 km<sup>2</sup>**

*\*Le nombre d'habitants retenu dans ce rapport est le nombre d'habitants contractuel avec Eco-Emballages permettant la comparaison des performances de collecte entre collectivités au niveau national.*

## Organisation du service



84 agents composent le service fin 2015, dont 7 encadrants. 68% de l'effectif direct quotidien est affecté à la collecte des bacs bruns et jaunes en porte à porte.

Toutes les collectes s'effectuent en régie : chaque jour, 12 Benches à Ordures Ménagères (BOM) collectent les bacs roulants, 8 pour les bacs bruns et 4 pour les bacs jaunes. 3 camion-grues collectent les Points d'Apport Volontaire (PAV), 1 camion grue collecte les encombrants sur rendez-vous, et 2 camions équipés de Packmat gèrent les benches des déchetteries.

Chaque foyer est équipé d'un bac brun pour les Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) et d'un bac jaune pour les déchets recyclables (papiers/cartons, bouteilles et flacons en plastique, emballages métalliques, briques alimentaires), et doivent se rendre à des Points d'Apport Volontaire (PAV) pour y déposer leurs emballages en verre.

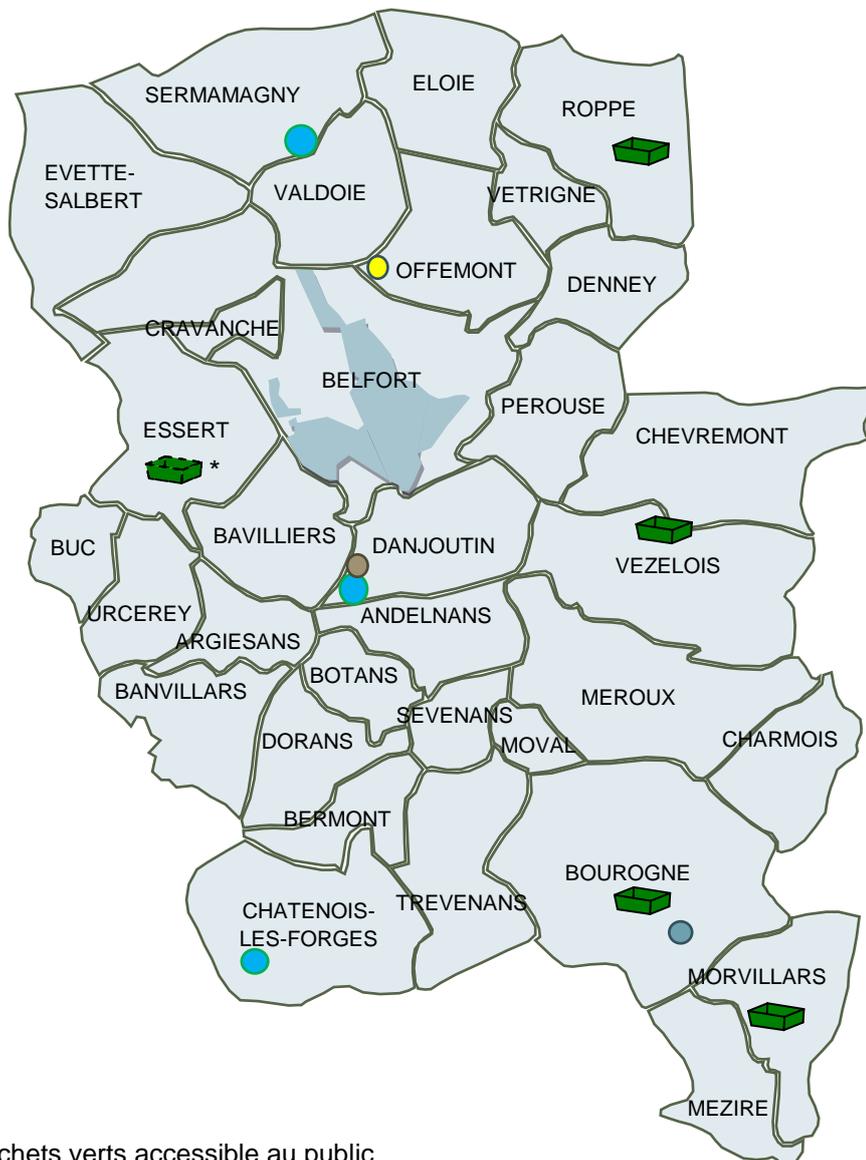
Près de 15% de la population de la CAB est desservie par des conteneurs enterrés en pied d'immeuble ou en entrée de lotissement, avec les trois flux de déchets : OMR, recyclables et verre. Les quartiers d'habitat dense n'ayant pas toujours suffisamment de place pour stocker des bacs jaunes en plus des bruns, de nombreuses adresses ont été équipées en PAV jaune pour le tri des recyclables : cela porte à près de 27% la population desservie en apport volontaire en pied d'immeuble pour le tri des emballages recyclables.

Les habitants ont accès au réseau de trois déchetteries, réparties du nord au sud, à SERMAMAGNY, DANJOUTIN et CHATENOIS-LES-FORGES. Ils peuvent aussi acquérir à la CAB un composteur de 280 litres pour la moitié de son prix, soit 25€.

## Fréquences de collecte

Sur la carte des fréquences de collecte ci-dessous, sont positionnés les sites techniques liés à la collecte :

-  C1+1/2, une collecte OMR (ordures ménagères résiduelles) par semaine, et une collecte sélective toutes les deux semaines
-  C2+1, deux collectes OMR et une collecte sélective par semaine



-  Benne à déchets verts accessible au public
- \* *La benne à déchets verts d'ESSERT a été retirée en cours d'année*
-  3 déchetteries (CAB)
-  le quai de transfert OMR (SERTRID)
-  la plateforme de transfert Collecte Sélective (Est Recyclage sous contractant de SCHROLL)
-  l'UIOM (SERTRID), incinérateur à production d'électricité

## Indicateurs techniques

Les tonnages de déchets collectés en 2015 sont les suivants :

	tonnage 2010	tonnage 2011	tonnage 2012	tonnage 2013	tonnage 2014	tonnage 2015	Evolution 2014 à 2015
ordures ménagères résiduelles (OMR)	31 477	31 080	28 424	25 701	25 184	<b>25 119</b>	⇨ -0,2%
encombrants et déchets verts	9 516	13 543	16 642	16 669	19 489	<b>17 288</b>	⇩ -11%
recyclables hors verre	3 133	3 492	4 459	5 600	5 557	<b>5 486</b>	⇩ -1,3%
verre	2 319	2 327	2 393	2 390	2 464	<b>2 323</b>	⇩ -5,7%
<b>tonnage total</b>	<b>48 136</b>	<b>50 442</b>	<b>51 918</b>	<b>50 359</b>	<b>52 694</b>	<b>50 216</b>	⇩ -4,7%

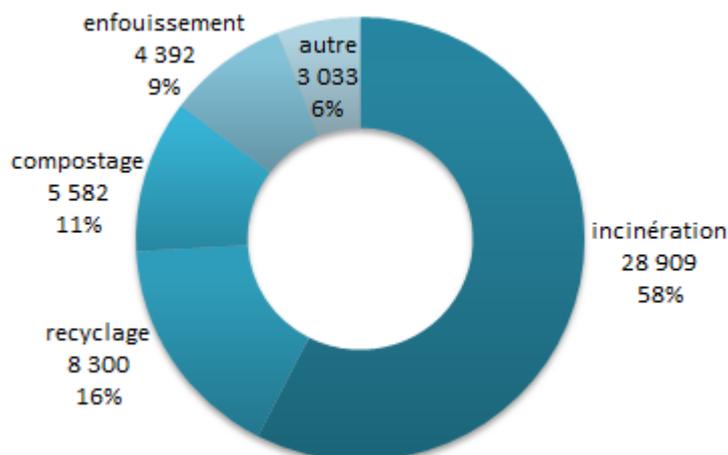
Le tonnage total des déchets collectés par la CAB baisse de 4,7 % en 2015 par rapport à 2014, revenant au niveau de 2013, principalement avec la baisse du tonnage en déchetteries et bennes à déchets verts (-11%, soit -2 201 tonnes). Le tonnage des ordures ménagères résiduelles est stable, mais on note une diminution des emballages triés, notamment du verre (-5,7% soit -141 tonnes).

La composition des déchets produits par un habitant de la CAB en 2015 est représentée ci-contre pour un total de 523 kg/hab/an.

(\*)A noter que dans le tonnage de collecte sélective collecté, il y a 800 tonnes d'erreur de tri représentant 8,3 kg/hab/an. C'est 57% de plus d'erreurs de tri constatées par rapport à 2014.

### Répartition des modes de traitement en tonnage :

L'incinération reste le principal mode de traitement, suivi du recyclage et du compostage. L'enfouissement progresse d'un point avec l'augmentation du tonnage de gravats.



**523 kg/hab/an**

**ordures  
ménagères  
résiduelles  
(OMR)  
262 kg**

**encombrants  
et déchets  
verts  
180 kg**

**recyclables  
57 kg\***

**verre 24 kg**

## La Collecte Sélective

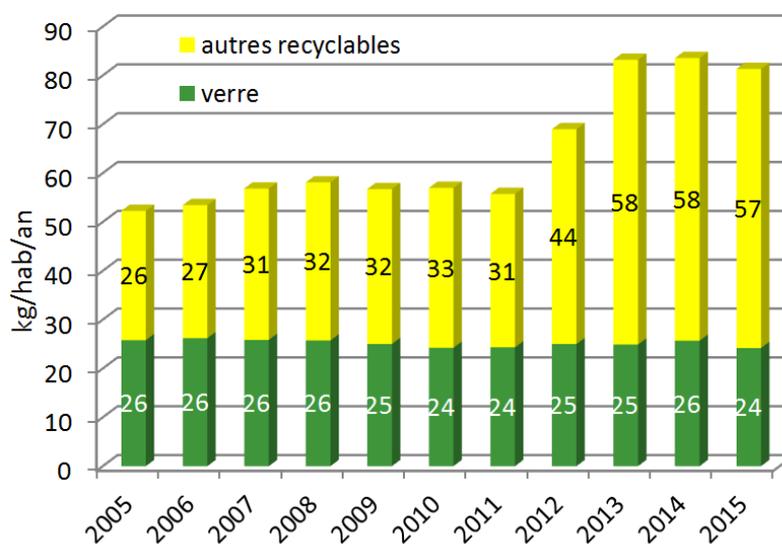


Le verre est collecté en point d'apport volontaire (PAV). Il y a 289 PAV verre répartis sur le territoire de la CAB. Les conteneurs métalliques de 3 à 4 m<sup>3</sup> sont vidés à l'aide d'un camion amplirol grue. Ce dernier déverse le verre dans une fosse de transfert située rue des Carrières à Belfort, en vue de sa reprise par le verrier. Des semi-remorques transportent ensuite le verre depuis la fosse à l'usine de

recyclage à Gironcourt (88). Malgré une opération de communication en partenariat avec les Restos du Cœur, le tonnage de verre collecté a diminué pour retrouver le niveau de 2011 comme le montre la figure ci-après.

Les autres emballages recyclables, ainsi que les papiers, sont collectés dans des bacs jaunes en porte à porte, ou dans les 228 PAV présents tout particulièrement en pied d'immeubles. Environ 25 600 habitants (27% de la population) sont ainsi desservis par des PAV pour le tri. Les recyclables collectés sont déversés sur une plateforme de transfert chez Est Recyclage à Offemont, puis transportés au centre de tri du prestataire SCHROLL à Pfstatt (68). La performance de collecte sélective a fortement progressé depuis 2012 avec la mise en service de la collecte en porte à porte. On note qu'en 2015, le tonnage collecté est en légère baisse par rapport à 2014 (-1,3%).

**Evolution des performances de collecte sélective**



La performance de collecte du verre de la CAB reste bien inférieure à la moyenne nationale à près de 29 kg/hab/an, en reculant en 2015 de 26 à 24 kg/hab/an. Pour les autres recyclables, la CAB a livré aux recycleurs 2 100 tonnes d'emballages (22 kg/hab/an, soit +13% par rapport à 2014), et 3 028 tonnes de journaux et autres papiers, soit une performance globale de 53,4 kg/hab/an ce qui est mieux que la moyenne française (47 kg/hab/an en 2013).

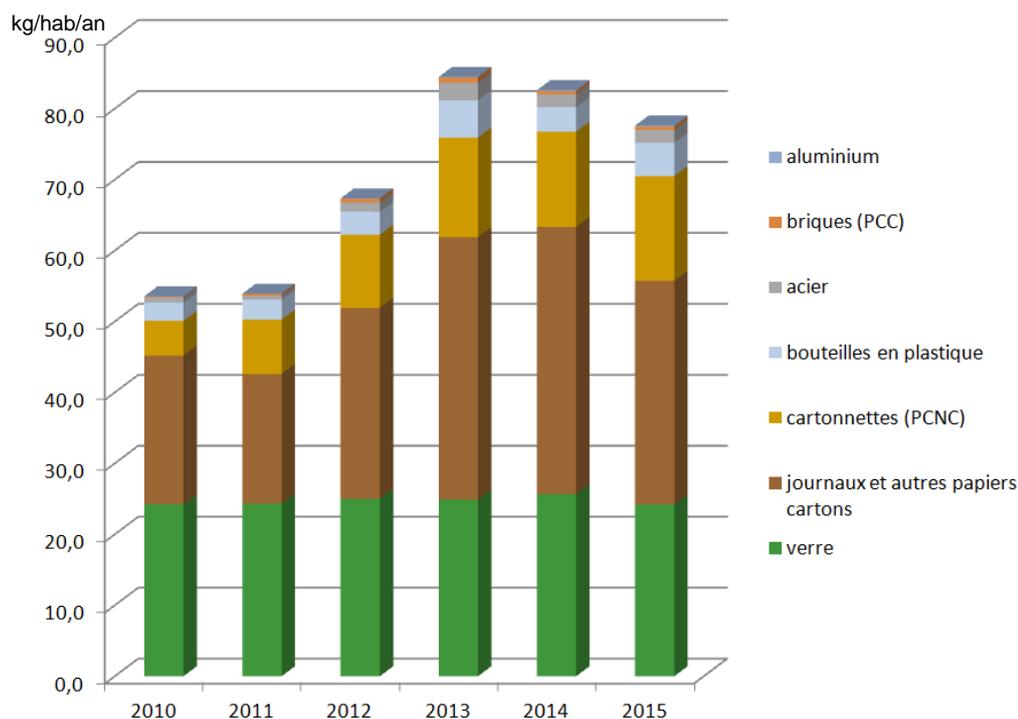
Le graphique de la page précédente montrait l'évolution des performances de collecte. Cependant, dans le flux multimatériaux collecté en bac jaunes et en apport volontaire, se retrouvent une quantité non négligeable d'erreurs de tri : 800T sur les 6 021T collectées (5 486T de multimatériaux et 535T de cartons de déchetterie), soit près de 13%.

13%  
d'erreurs  
de tri

Ces erreurs peuvent être involontaires quand il s'agit d'emballages plastiques autres que les bouteilles et flacons, mais on retrouve malheureusement trop souvent des erreurs manifestes de type sacs de déchets divers, de tontes, ou des encombrants. Ces erreurs de tri sont donc traitées deux fois, engendrant un surcoût d'environ 120 000 €TTC en 2015.

L'évolution des performances de recyclage en sortie de centre de tri est la suivante :

<i>en kg/hab/an</i>	2010	2011	2012	2013	2014	2015
<b>verre</b>	24,2	24,3	25,0	24,9	25,7	24,2
<b>journaux et autres papiers / cartons</b>	21,0	18,3	26,9	37,0	37,7	31,5
<b>cartonnettes (PCNC)</b>	4,9	7,7	10,3	14,0	13,4	14,8
<b>bouteilles en plastique</b>	2,6	2,8	3,2	5,3	3,5	4,7
<b>acier</b>	0,7	0,6	1,3	2,5	1,8	1,8
<b>briques (PCC)</b>	0,1	0,3	0,5	0,7	0,4	0,5
<b>aluminium</b>	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1
<b>total</b>	53,6	53,9	67,3	84,5	82,6	77,6



### Conteneurs enterrés

Parmi les PAV dénombrés au paragraphe précédent, plusieurs sont enterrés dans le cadre de point de regroupement des ordures ménagères en pied d'immeuble ou en entrée de lotissement. Au nombre de 125, ces points de regroupement enterrés sont majoritairement composés de trois flux : ordures ménagères résiduelles (OMR), verre, et autres recyclables.

Environ 14 300 habitants sont desservis par des points de regroupement enterrés des ordures ménagères, soit près de 15% de la population de la CAB.



En 2015, 1 conteneur enterré à verre et 18 nouveaux points de regroupement enterrés ont été mis en service :

- Bavilliers, 4 et 10 rue des Champs la Belle,
- Belfort, rue de Moscou et Place des Cités Unies,
- Belfort, rues Verdun et Mansart,
- Belfort / Offemont, rue Bethouart pour le Clos du Martinet\*,
- Belfort, 4 points rue Allendé,
- Belfort, rue Fabre d'Eglantine,
- Belfort, 2 rue Joliot Curie,

- Belfort, 1 rue Pierre Curie,
- Essert, rue du Port \*,
- Essert, rue du Château,
- Offemont, rue Renoir,
- Offemont, rue des Chênes \*,
- Roppe, les Chezeaux 2 \*

(\* points installés par les promoteurs immobiliers)



La société NVS Environnement a réalisé la prestation d'entretien des conteneurs enterrés (lavage, désinfection, graissage et remplacement de rivets) avec une campagne au printemps spécifique aux conteneurs d'ordures et une seconde à l'automne pour tous les conteneurs.

#### La collecte des encombrants sur rendez-vous

Mise en service début janvier 2015, ce nouveau service a pour vocation d'aider les usagers à se débarrasser de leurs gros électroménagers et de leurs meubles ou literies.

Les usagers appellent le portail téléphonique de la Ville de Belfort et de la CAB (03 84 54 24 24) et se voient proposés une date de collecte. Les déchets déposés pour 8h du matin, sont enlevés par un équipage de deux agents sur un camion grue, puis déposés en déchetterie dans les filières appropriées. Les rendez-vous peuvent être demandés aussi via internet sur le site de la CAB (9% des rendez-vous en 2015).

3 163 rendez-vous ont ainsi été traités en 2015.



## Les déchetteries

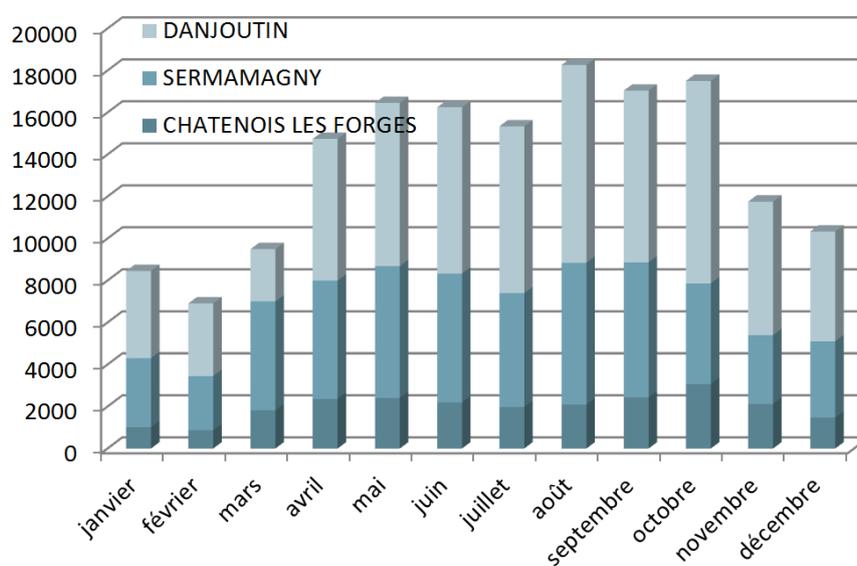
Un réseau de 3 déchetteries est à la disposition des particuliers de la CAB (voir carte en page 5). Les usagers se voient attribués un badge d'accès à la déchetterie sur présentation d'un justificatif de domicile. Les horaires d'ouverture sont les suivants :

17h-18h	17h-18h	17h-18h	17h-18h	17h-18h	17h-18h
13h30-17h	13h30-17h	13h30-17h	13h30-17h	13h30-17h	9h-17h
9h30-12h	9h30-12h	9h30-12h	9h30-12h	9h30-12h	
lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	

Le lundi, seule la déchetterie de DANJOUTIN est ouverte. L'ouverture de 17h à 18h est effective entre le 15 avril et le 14 octobre.

Un peu plus de 162 000 véhicules ont été comptabilisés en fréquentation des trois déchetteries de la CAB en 2015 soit 3% de moins qu'en 2014 (mais 6% de plus qu'en 2013). Le tonnage collecté a lui aussi légèrement diminué avec 14 447 tonnes, soit -3% par rapport à 2014 (baisse principalement due aux déchets végétaux).

### Fréquentation mensuelle des déchetteries en 2015

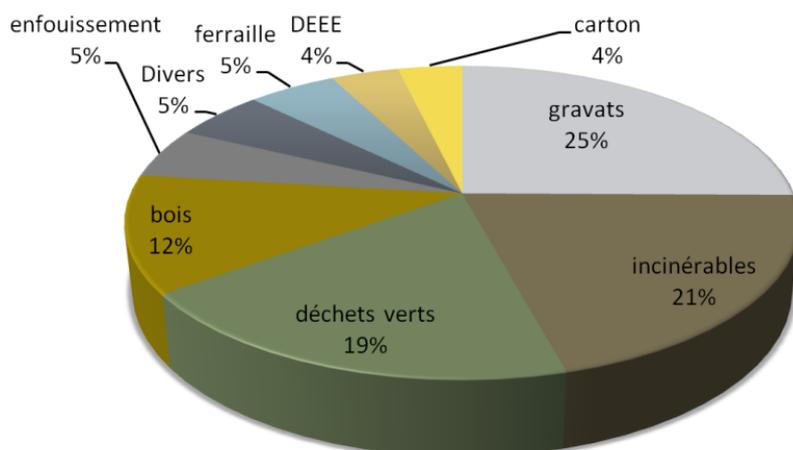


### Tonnages par matériau collecté en déchetterie

	2011	2012	2013	2014	2015	Evolution 2014 à 2015
gravats	2 530	3 453	3 125	3 900	3 635	↘ -7%
déchets verts	2 021	3 231	3 045	3 651	2 749	↘ -25%
incinérables	2 501	2 075	2 221	2 339	2 990	↗ +28%
bois	586	1 643	1 978	2 177	1 742	↘ -20%
ferraille	577	647	700	701	732	↗ +4%
enfouissement	390	624	678	677	757	↗ +12%
carton	487	501	483	533	535	⇒ +0,3%
DEEE	362	471	449	509	560	↗ +10%
Divers	200	180	191	419	747	↗ +78%
<b>TOTAL (tonnes)</b>	<b>9 654</b>	<b>12 825</b>	<b>12 869</b>	<b>14 905</b>	<b>14 447</b>	↘ -3%

La part divers augmente fortement du fait de la nouvelle filière meuble en année pleine sur 2015 (+ 346 tonnes par rapport à 2014, pour un total de 538 tonnes).

En poids, les gravats restent la principale filière, devant les incinérables, les déchets verts, et le bois. Dans les divers, se retrouvent les déchets toxiques (peintures, etc...), les pneus, les batteries, les huiles végétales, les piles, et les meubles d'ECOMOBILIER.



2015 est la première année présentant un tonnage total à la baisse des déchets collectés en déchetterie.



## ZOOM sur la filière DEEE

Les Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques, soit tous les appareils fonctionnant à l'électricité (avec pile/batterie ou sur secteur)



	2012 (tonnes)	2013 (tonnes)	2014 (tonnes)	2015 (tonnes)	Nombre d'appareils 2015	Progression des flux 2014/2015
 GEM HF	139,2	127,8	144,7	164,1	2 987	+13,4%
 GEM F	71,7	69,2	83,7	87,4	1 647	+4,4%
 ECRANS	135,1	129,7	135,5	129,2	5 614	-4,6%
 PAM	146,6	146,5	179,8	198,9	64 700	+10,6%
<b>Total</b>	<b>492,6</b>	<b>473,1</b>	<b>543,8</b>	<b>579,6</b>	<b>74 948</b>	<b>+6,6%</b>



Vous avez collecté  
en 2015

**74 948**  
appareils

La collecte DEEE a progressé de 6,6% en poids. Cela monte la performance de la CAB à 6 kg/hab/an alors que la moyenne nationale des collectivités est de 5,6 kg/hab/an et que la moyenne régionale est de 7 kg/hab/an. La moyenne de collecte des DEEE par les magasins distributeurs du département est de 1,3 kg/hab/an, ce qui montre que la déchetterie reste pour l'instant l'exutoire le plus utilisé par les usagers.

ECO-SYSTEMES et OCAD3E ont versé 37 198 € à la CAB en soutien de cette filière pour 2015.

Ces appareils sont démantelés et leurs matériaux recyclés (82%) ou valorisés énergétiquement (7%), le reste étant envoyé en installations de traitement spécialisées (déchets dangereux comme les condensateurs pouvant contenir du PCB, les tubes cathodiques avec du verre au plomb, les piles et batteries, le gaz CFC réfrigérant, le mercure...). Ce recyclage a permis une économie théorique de :



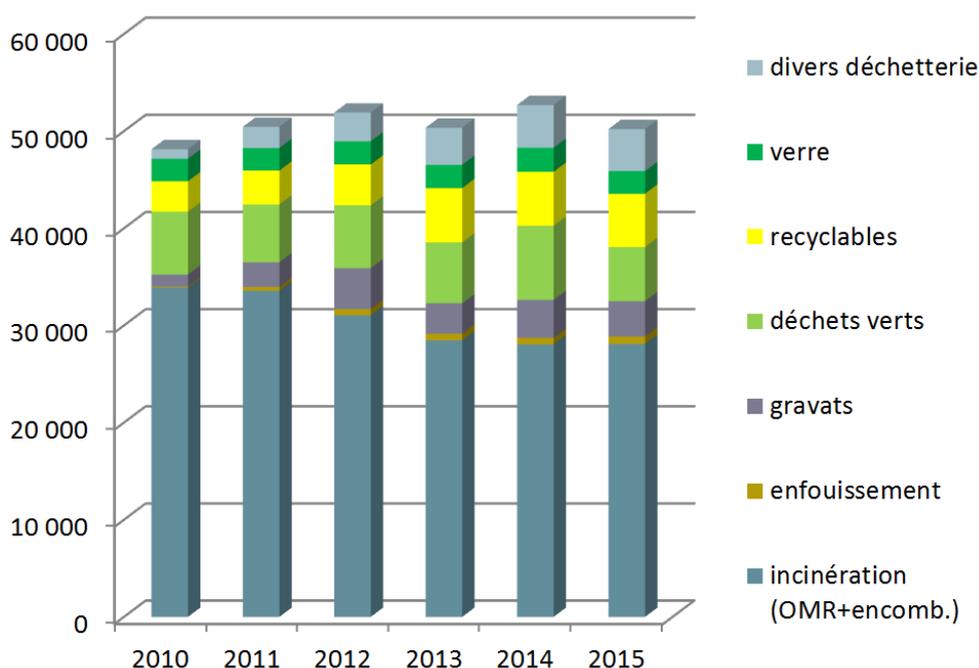
## Prévention des déchets

Indice de réduction des quantités de déchets avec une base 100 en 2010 : 104%

Cet indice réglementaire n'est pas représentatif des efforts de la collectivité à la réduction des déchets. En effet, les déchetteries ayant été mises en service en 2011, les tonnages ont augmenté fortement entre 2010 et 2012 (année pleine des déchetteries) avec la prise en compte de nouveaux déchets collectés (gravats et autres déchets de construction).

Ainsi le graphique ci-dessous retrace l'évolution du tonnage global des déchets ménagers et assimilés collectés sur la CAB depuis 2010. La base 100 pour ces déchets toutes catégories confondues devrait donc être 2012. L'indice serait alors de 97% pour un objectif à 93% en 2020.

*Evolution des tonnages par catégorie de déchets*



## Autres activités

Sur un parc de plus de 48 800 bacs, le service logistique conteneurs a réalisé 1 073 interventions en 2015 sur les bacs roulants, avec 1 310 bacs distribués et 415 réparations.

50 composteurs ont été vendus en 2015. Avec ces composteurs vendus à la moitié du prix coûtant (25€ pièce), les usagers participent à la prévention des déchets en diminuant le tonnage de déchets organiques emmenés à l'incinération.



Afin de sensibiliser les habitants au tri des déchets, les ambassadeurs du tri ont participé aux manifestations annuelles : Fête de l'enfance, marché aux fleurs de Belfort, FIMU et Eurockéennes. Ils ont aussi réalisé des animations, notamment au Lycée Condorcet, à la fête du quartier des Résidences, à la manifestation « vélo gourmand », à la fête de la maison de quartier du centre-ville, à l'arrivée de la course du Lion, et à la fête de l'énergie.

Parallèlement, les ambassadeurs du tri ont participé à 23 caractérisations au centre de tri, et mené des contrôles de qualité du contenu des bacs jaunes sur 12 communes de la CAB (Argiesans, Belfort, Buc, Cravanche, Denney, Eloie, Roppe, Sermamagny, Urcerey).

Le partenariat avec les Restos du Cœur sur la collecte du verre n'a pas vu les tonnages s'envoler puisque la performance de collecte du verre sur la CAB accuse un recul en 2015. Cette opération de communication est tout de même retentée en 2016 avec une communication accrue.



Enfin, avec le prestataire Nature Buissonnière, 22 classes d'élèves de CE2/CM1 ont été sensibilisées au tri et à l'environnement (Bavilliers, Belfort, Bourogne, Chevremont, Essert, Meroux, Offemont, Roppe et Valdoie).



*Caractérisation au centre de tri*

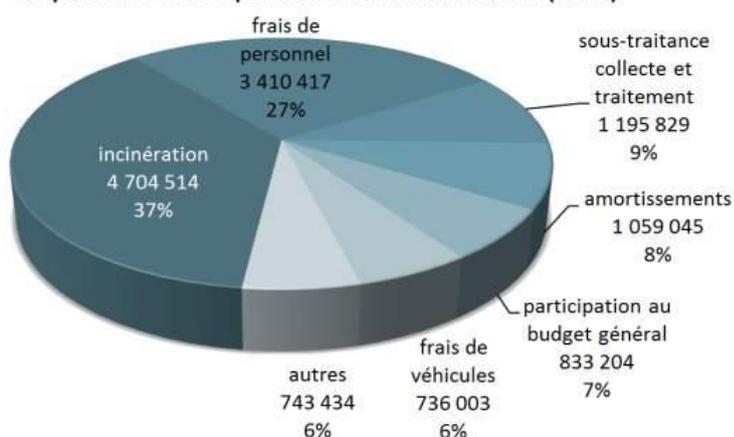
## Indicateurs financiers

Les résultats financiers de l'exercice 2015 du budget annexe déchets ménagers sont les suivants :

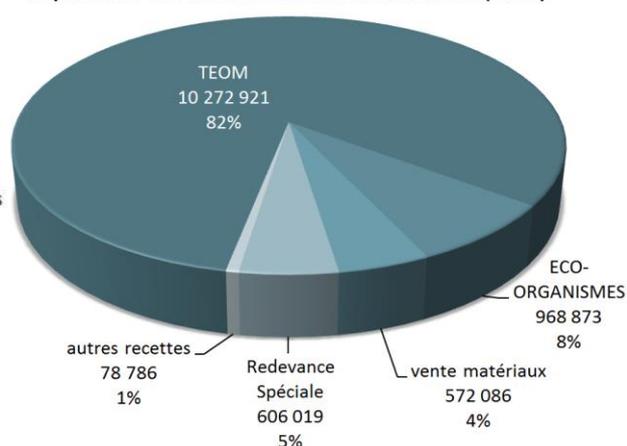
en €TTC	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	12 682 446*	12 498 685	-183 761
Investissement	1 524 403	2 037 310	512 906

\* dont 1 059 045 € d'amortissements

Répartition des dépenses de fonctionnement (€TTC)



Répartition des Recettes de fonctionnement (€TTC)



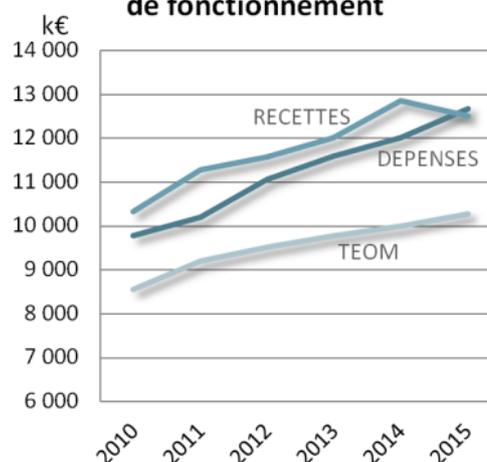
L'exercice 2015 comptabilise des dépenses de fonctionnement à hauteur de 12,7 M€, amortissements inclus, et des recettes de fonctionnement de près de 12,5 M€. Les recettes liées aux versements des éco-organismes, principalement Eco-Emballages, ont diminué de 28%, et les ventes de matériaux de 29%, par rapport à 2014. Ces fortes variations sont dues à des ajustements de performance de collecte en lien avec les caractérisations et à la baisse des cours des matériaux.

La TEOM, principale recette du budget, a augmenté de 3% alors que le taux est resté inchangé à 9,25 (depuis 2011).

### La Redevance Spéciale (RS)

La RS est contractée par les producteurs de déchets désirant être collectés par la CAB et ayant un litrage hebdomadaire supérieur à 2 250 litres, ou souhaitant des passages en plus de la fréquence de collecte mise en place. La RS est aussi appliquée aux administrations non assujetties à la TEOM. La RS croît de 4% en 2015, à près de 606k€.

Evolution des dépenses et recettes de fonctionnement



Détail de la structure de coût par flux de déchets :

	FLUX DE DECHETS						Total déchets
	Ordures ménagères résiduelles		Recyclables secs des OM (hors verre)		verre	Déchetteries et autres bennes	
	Porte à Porte	PAV	Porte à Porte	PAV			
<b>Tonnage (T)</b>	22 879	2 240	4 601	885	2 323	17 288	50 216
<b>coût complet (k€HT)</b>	6 757	538	2 071	328	256	2 077	12 026
<b>coût complet (k€TTC)</b>	7 132	576	2 157	346	266	2 206	12 682
<b>recettes (k€TTC) matériaux et eco-organismes</b>	0	0	1 120	216	68	83	1 487
<b>coût à la tonne (€TTC/T)</b>	309	256	222	145	84	122	220
<b>coût à l'habitant (€TTC/hab)</b>	74	6	11	1	2	22	115

Ce détail des coûts de chaque filière démontre une fois de plus l'intérêt de trier les emballages plutôt que de les jeter aux ordures à incinérer, et le moindre coût de collecte de l'apport volontaire.

### **Montant annuel des prestations rémunérées à des entreprises sous contrat**

#### En fonctionnement :

SCHROLL : 791 922 €HT, transfert et tri du flux multimatériaux (recyclables) et cartons de déchetteries

FERS ET METAUX : 40 612 €HT, filière bois

SITA : 75 237 €HT, enfouissement des déchets encombrants sans filières propres (CET de classe 2)

NVS Environnement : 55 260 €HT, lavage/entretien des conteneurs enterrés

CHAMOIS : 13 140 €HT, propreté des PAV et entretien espaces verts déchetteries

ALSADIS : 37 752 €HT, filière traitement des Déchets Dangereux Spécifiques

MINERIS : 24 618 €HT, grutage et transport du verre

NATURE BUISSONNIERE : 2 850 €HT, sensibilisation au tri des classes de CM1

#### En investissement :

CITEC : 359 239 €HT, fourniture et pose de conteneurs enterrés

CONTENUR : 68 155 €HT, fourniture des bacs roulants

PLASTIC OMNIUM : 4 610 €HT, fourniture des bacs roulants

ASTECH : 24 216 €HT, Fourniture de PAV

## Faits marquants de l'exercice 2015

- Réalisation d'une enquête de satisfaction auprès des usagers de la CAB.
- Mise en œuvre de la collecte des gros encombrants sur rendez-vous.
- Mise en œuvre de l'accueil tarifé des professionnels en déchetterie.
- Participation de la CAB à la réalisation de 14 nouveaux points de regroupement enterrés pour un total de 18 nouveaux points mis en service.

## Perspectives 2016

- Adoption du programme de conteneurs enterrés 2016-2020.
- Adoption du PLP (Plan Local de Prévention des déchets ménagers et assimilés)
- Installation des conteneurs enterrés du programme 2016.
- Optimisation du fonctionnement du service.
- Préparation au périmètre 2017 de l'agglomération.



Ce rapport est téléchargeable sur le site internet de la CAB. Vous trouverez sur le site une section dédiée à la collecte des déchets, reprenant notamment les calendriers de collecte, toutes les informations nécessaires à l'utilisation des différents services de collecte. Les actualités de la CAB, et notamment les rattrapages de collecte des jours fériés, y figurent aussi.

The screenshot displays the homepage of the Agglomération de Belfort website. At the top, the logo 'L'agglo de Belfort' is prominent, alongside icons for 'EAU ET ASSAINISSEMENT', 'SPORTS', 'CONSERVATOIRE', and 'DÉCHETS'. A search bar is located below the logo. The left sidebar contains a vertical menu with categories: LA COLLECTIVITÉ, ECONOMIE, HABITAT, ENVIRONNEMENT, TRANSPORTS, and ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. The main content area features a large banner for 'L'ÉCOLE NUMÉRIQUE ARRIVE DANS L'AGGLOMÉRATION BELFORTAINE' with a 'En savoir +' button. Below this, there are three main sections: 'L'AGENDA DE L'AGGLO' with event listings like '6 semaines de patinage à prix réduit' and 'Des permanences pour trouver un emploi'; 'LES COMMUNES' with a map of the region and a dropdown menu for 'ANDELNANS'; and 'EN 1 CLIC' with an advertisement for 'COLLECTE DES ENCOMBRANTS AU PORTE À PORTE'. A footer contains 'Mentions légales', 'Plan du site', 'SIG', 'Marchés publics', and logos for the European Union and the Agglomération de Belfort.

En application du décret n° 2015-1827 du 30 décembre 2015, chaque maire doit présenter à son conseil municipal un « rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers » dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice (30 septembre 2016 pour l'exercice 2015). Chaque Président d'E.P.C.I. compétent en matière de collecte ou de traitement des O.M. est tenu de présenter le rapport propre à sa compétence à son assemblée délibérante avant le 30 juin. Ce document doit être disponible en lecture dans sur les sites internet des communes de l'EPCI.

L'objectif de ce rapport est de favoriser la transparence de la gestion publique vis-à-vis des usagers. Il s'agit donc d'un document voué à l'information. Ainsi, le rapport doit être mis à disposition du public dans les mairies dans les 15 jours suivant son adoption par le conseil municipal (cette obligation incombe aux communes de plus de 3 500 habitants ou aux E.P.C.I. dont au moins une commune dépasse cette population). Sa diffusion doit être la plus large possible. Dans tous les cas, il doit être consultable par toute personne en faisant la demande.